

AVIS PUBLIC COLLECTIF
RÔLES TRIENNAUX 2^E ET 3^E ANNÉES D'ÉVALUATION FONCIÈRE

AVIS PUBLIC est par les présentes, DONNÉ par les directeurs(trices) généraux(ales) et greffiers(ères)-trésoriers(ères) et/ou la greffière soussignés que les rôles triennaux d'évaluation foncière (F) entreront dans l'année deux ou trois (voir ci-après 2 ou 3) de leurs exercices en 2026 et sont disponibles pour consultations aux bureaux des directeurs(trices) généraux(ales) et greffiers(ères)-trésoriers(ères), la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe et/ou la greffière pour les municipalités suivantes :

MUNICIPALITÉS	ADRESSES	
FRAMPTON	107, RUE SAINTE-ANNE	F-2
SAINTS-ANGES	494, AVENUE PRINCIPALE	F-2
VALLÉE-JONCTION	259, RUE JEAN-MARIE-ROUSSEAU	F-2
SAINT-ELZÉAR	597, RUE DES ÉRABLES	F-2
SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON	1200, RUE DU PONT	F-2
VILLE DE SAINTE-MARIE	270, AVENUE MARGUERITE-BOURGEOYS	F-3

L'organisme municipal responsable de l'évaluation (OMRÉ) est :

MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE
200-280, boulevard Vachon Nord
Sainte-Marie (Québec) G6E 0H2

Que toute personne désireuse de demander une révision administrative à l'égard du rôle d'évaluation foncière, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû apporter en vertu de l'article 174 de la Loi sur la fiscalité municipale du Québec, **DOIT** le faire au cours de l'exercice pendant lequel survient l'événement justifiant la modification ou du suivant et **DOIT** :

- Remplir le formulaire intitulé « DEMANDE DE RÉVISION DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE » qui est disponible à l'adresse suivante : <https://www.nouvellebeauce.com/citoyens/evaluation-fonciere/faire-une-demande-de-revision/>.
- Remettre le formulaire dûment rempli au bureau de l'organisme municipal responsable de l'évaluation.
- Joindre au formulaire la somme déterminée par le règlement 358-05-2016 de l'organisme municipal responsable de l'évaluation aux fins de la révision administrative et applicable à l'unité d'évaluation visée.

Donné à Sainte-Marie, le 2 octobre 2025.

Les directeurs(trices) généraux(ales) et greffiers(ères)-trésoriers(ères) et/ou la greffière

Cindy Paradis, Caroline Bisson, Isabelle Perron, Mathieu Genest, Éric Boisvert, Hélène Gagné



Marie-Pier Gignac
Directrice générale adjointe
et greffière-trésorière adjointe